

CONSEIL D'ECOLE Compte rendu (7 novembre 2023)

Etaients présents : Mme Dupou (Maire-adjointe - Affaires scolaires), M. Laumonier (DDEN), Mme Aafir, Mme Adda, Mme Baert, Mme Bouillat, Mme Chatenet-Esnault, Mme Greus, Mme Guillot, Mme Lamirault, Mme Legand, M. Legendre, Mme Legros, Mme Stains, M. Steinmetz, Mme Tangara, Mme Voisin (parents d'élèves), M. Randriamamonjy (RASED – psychologue de l'Education nationale), Mme Berthereau, Mme Bouattoura, Mme Coullon, Mme Destannes, Mme Haudiquert, M. Neri, Mme Nicolas, Mme Parais, M. Passe, Mme Rencien, Mme Vincent (enseignants), M. Dulac (Mairie - Service Enfance/Jeunesse/Sports).

En préambule, M. Laumonier rappelle aux nouveaux membres l'origine et le rôle des DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Ils offrent un regard extérieur et neutre sur l'école, jouent un rôle de médiation entre Mairie, enseignants, parents et élèves.

Règlement intérieur

Une nouvelle mouture du règlement est adoptée. On a ajouté la participation de l'école au dispositif PHARE (prévention du harcèlement à l'école).

Rentrée 2024

A l'heure actuelle, 214 élèves sont comptés pour la prochaine rentrée : 46 CP, 42 CE1, 34 CE2, 39 CM1, 53 CM2 (les élèves actuels moins les CM2 plus les GS).

Hygiène / sécurité

Les élèves disposent maintenant de robinet avec de l'eau chaude dans les toilettes du premier préau. C'était déjà le cas dans celles du second préau.

On fera au moins 2 exercices d'évacuation incendie, un exercice PPMS-AI (intrusion malveillante) et un exercice PPMS-RM (risques naturel ou technologique). On a fait le premier exercice d'évacuation incendie le 21 septembre. Il s'est bien déroulé, les classes sont évacuées en moins de 2 minutes. L'exercice PPMS-AI initialement prévu fin octobre est reporté à la fin de ce mois (information à venir).

L'école est inscrite dans le dispositif national PHARE de lutte contre le harcèlement scolaire : un protocole d'intervention a été formalisé (voir plus loin).

On rappelle que tous les usagers de l'école, élèves, parents et enseignants, peuvent signaler les risques et problèmes dont ils auraient connaissance concernant l'hygiène et la sécurité.

Travaux / Investissements

Outre l'installation d'eau chaude dans les toilettes, il y a eu des interventions sur le réseau internet (des câbles, des prises, des relais vérifiés, certains changés). Il y a deux autres grands "chantiers" en cours ou qui vont bientôt commencer : le Centre de loisirs (livraison prévue maintenant en février) et le réaménagement de la cour (première tranche peut-être en avril). Une étude a été lancée pour la réhabilitation et l'isolation thermique des locaux (travaux durant les congés d'été).

Utilisation des crédits / Coopérative

L'école dispose de crédits de la commune pour l'achat des manuels et fournitures scolaires (en gros 60 € par enfants (plus cette année environ 1500 € pour les fichiers qui ne servent qu'une année).

Le papier et l'entretien du copieur, les locaux, les transports pour les sorties sont également pris en charge par la commune. Ce sont des conditions qu'on juge tout à fait satisfaisantes.

L'école dispose également de la coopérative, gérée par l'intermédiaire de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole ; la mandataire est Mme Nicolas), qui permet de financer les sorties, les achats pour les petites activités créatives ou de cuisine, des fournitures pour les fêtes... Les comptes ont été validés pour l'année passée. L'adhésion (527,50 € pour l'année) inclut une assurance complémentaire qui couvre les achats de la coopérative et les élèves, enseignants et parents (lorsqu'ils accompagnent une sortie scolaire par exemple). Elle ne remplace cependant pas l'assurance individuelle de chacun, notamment des élèves qui peuvent être responsables d'un accident, et on rappelle qu'elle est obligatoire pour pouvoir participer aux sorties qui dépassent le temps scolaire.

Le solde actuel est de 4943 €. La coopérative est abondée par les dons de début d'année des parents, par une part du bénéfice de la vente des photos, par des dons de la Mairie... C'est rare mais la coopérative peut également recevoir des dons des entreprises. L'OCCE est reconnue d'utilité publique et une partie des dons peut être déduite des impôts : n'hésitez donc pas à solliciter vos entreprises.

Lutte contre le harcèlement

L'Education nationale a choisi de mettre en œuvre une adaptation au contexte français de la méthode de la préoccupation partagée qui a fait ses preuves dans de nombreux pays, notamment du nord de l'Europe, engagés dans la lutte contre le harcèlement depuis plus de 40 ans, soit 20 ans avant la France.

On parle plutôt d'intimidation que de harcèlement et de cible plutôt que de victime, l'idée étant d'intervenir au plus tôt, avant une aggravation des choses.

Elle repose sur une équipe spécialement formée autour d'un noyau constitué de l'EN, de psychologues et conseillers pédagogiques. Quand un fait est signalé, elle agit rapidement, sur un temps concentré (2 semaines), d'abord pour soutenir la cible, ensuite vers le groupe intimidateur.

Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en ré-individualisant chacun de ses membres. Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible. Dans un premier temps, il n'est pas question de punir mais de régler rapidement la situation.

Cible et intimidateurs ne sont pas rencontrés par les mêmes membres de l'équipe. Les parents de la cible sont généralement rencontrés dans le temps d'intervention (sauf si ce sont eux qui ont signalé les intimidations). Les parents des intimidateurs sont informés après les interventions.

Cette méthode a fait ses preuves dans les cas de harcèlement : brimades répétées d'un groupe envers un élève isolé qui ne peut pas se défendre seul. Le dispositif PHARE doit répondre aux problèmes de harcèlement dont l'actualité montre régulièrement qu'ils peuvent avoir des conséquences extrêmement graves.

Une équipe a donc été mise en place dans la circonscription pour intervenir et traiter rapidement les situations d'intimidations. Et tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par ses suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade, dans le cadre de brefs entretiens, qui n'empiètent pas sur le temps de travail.

Il y a évidemment d'autres causes qui peuvent faire qu'un enfant est malheureux à l'école. Elles sont traitées autrement.

Evaluations

Au CP, on rencontre des difficultés en résolution de problèmes liées notamment à un manque de vocabulaire et de concentration.

Au CE1, si tous sont "entrés" dans la lecture, c'est en mathématiques également, qu'il y a le plus de fragilités (notamment soustraction et résolution de problèmes) ; 1/3 des élèves du niveau avec des fragilités relevées en mathématiques.

Au CM1, les élèves ont cherché à mettre du sens là où on leur demandait de la rapidité et les scores de fluence sont en deçà des capacités réelles. Les principales difficultés sont relevées dans l'identification de la relation entre le sujet et le verbe.

Pas seulement dans les évaluations, on constate des difficultés de compréhension liées au manque de vocabulaire et des capacités de concentration et d'attention limitées pour beaucoup d'enfants. On ne peut que rappeler que toutes les études montrent la nocivité de l'excès d'écrans à l'âge de nos élèves.

Les membres du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) sont sollicités pour apporter aide et conseils à la suite des évaluations. Mme Bogge a d'ailleurs fait passer en partie les exercices individuels.

M. Randriamamonjy rappelle les 3 composantes de l'aide apportée : aide à dominante pédagogique (Mme Bogge), aide à dominante relationnelle (donner confiance, envie d'apprendre, accepter les règles et les contraintes pour mobiliser son énergie vers les apprentissages scolaires) (M. Crosnier) et l'aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant pour comprendre ce qui peut faire obstacle à l'appropriation des apprentissages) (M. Randriamamonjy).

Activités éducatives / Sorties

Au cours de la période écoulée, il y a eu plusieurs interventions et sorties : Pauline Mongella, autrice, travaille avec les classes de CPb, CM1a, CM1b et CM1CM2, un apiculteur est intervenu en CE2, une animatrice de la centrale de Saint-Laurent a organisé des ateliers autour de l'électricité avec la classe de CM1a, sortie à la Maison de la BD (CM1CM2 et CM2), au monument aux morts (CE1), au Centre du patrimoine à Blois (CPb), au Muséum (CM1CM2 et CM2 et bientôt CM1a).

Les classes de CE1CE2, CE2 et CM1a ont un projet de séjour du 15 au 19 avril autour du thème du Moyen Age dans un centre à proximité du château de Guédelon (plus d'informations à venir pour les parents concernés).

Pour plus de détails et pour les sorties ou interventions qui ne sont pas encore arrêtées : consultez régulièrement le cahier de correspondance.

Temps périscolaires

La livraison du Centre de Loisirs est maintenant prévue au plus tôt en février. Les activités des vacances de février se dérouleront encore à l'école. M. Dulac se félicite du mot donné en début d'année à propos de la collation : les enseignants constatent effectivement une baisse sensible des "goûters" de 10 h, ils notent également un changement dans la composition, ils voient par exemple beaucoup plus de fruits. M. Dulac explique qu'une action est engagée au restaurant scolaire pour sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au recyclage des déchets : les restes sont pesés, on utilise maintenant un composteur...

Prochaines manifestations

L'APE a déjà organisé ou va proposer plusieurs animations et actions : Halloween, vide-grenier, après-midi jeux de société, vente de sapins.

Il y a également des journées "spéciales" à l'école : lutte contre le harcèlement le 9 novembre, la participation à la cérémonie du 11 novembre, spectacle offert par la Mairie le 21 décembre (dessins de sable), journée "accessoire de Noël" le 22 décembre, Carnaval le 23 février, journée de l'Elégance le 21 juin.

La fête de l'école est prévue le samedi 29 juin 2024.

Prochain conseil

Le mardi 19 mars à 18 h 15.